

LE PROJET URBAIN DE LA VILLE DE RENNES: DEMARCHE GLOBALE SUR LA VILLE COMMENT TRAITER LE PATRIMOINE ET LA MODERNITE

CHAPUIS Jean-Yves / France

La démarche du projet urbain de la ville de Rennes a défini ce qui dans la ville était de l'ordre de la permanence et du mouvement.

Le centre Ancien

Un travail de deux années a été conduit avec tous les services de la ville de Rennes pour déterminer les espaces qui doivent être protégés, revalorisés ou adaptés au mode de vie actuelle ; tel le centre ancien du XVIIIème siècle véritable joyau de la ville de Rennes au centre de la commune entourant le parlement de Bretagne bâtiment du XVIIème siècle. Un secteur sauvegardé protège de façon draconienne ce patrimoine exceptionnel. Néanmoins des évolutions récentes se sont fait jour avec l'arrivée du VAL. Les places du centre ont été refaites avec les stations du VAL. Ainsi un projet de transport moderne peut non seulement s'adapter au centre historique mais lui redonne une nouvelle jeunesse par une accessibilité plus grande.

Les Quais

L'aménagement des quais est une autre occasion de préserver un paysage urbain connu et reconnu en lui donnant plus de confort par la qualité de la place de la République dans le prolongement de l'axe Nord-Sud de la ville. Une équipe de paysagiste a conçu un jardin sous la forme d'une bibliothèque verte et des espaces qui évoluent dans leur plantations suivant les saisons.

Le PLU

Le POS (Plan d'Occupation des Sols) de 1998 et aujourd'hui le PLU (Plan Local de l'Urbanisme) de 2004 a confirmé le classement de plus de 1500 immeubles d'intérêt local pour garder de façon forte des éléments de l'identité de la ville sans que ces bâtiments méritent un classement patrimonial national.

Ensuite un travail fin de morphologie urbaine a été conduit pour bien définir les secteurs pavillonnaires, collectifs, centre historique, quartier à dominante collective

ou individuelle. Nous avons établi le principe de la mixité des fonctions et la mixité générationnelle et non seulement la mixité sociale pour garder à la ville sa complexité sociale qui en fait son charme et sa spécificité. Tout un travail de morphologie urbaine a permis d'aborder la fabrication de la ville d'une façon qui ne soit pas administrative mais dynamique et volontaire.

Les opérations urbaines

La méthodologie opérationnelle dans les opérations urbaines de renouvellement urbain développe l'idée que l'on construit dans un quartier et non que l'on crée un nouveau quartier. C'est le travail que nous avons fait dans l'opération des bords de Vilaine avec le paysagiste-urbaniste Alexandre Chemetoff. Le travail sur le lien entre l'espace public et l'espace privé permet une mise en scène des bâtiments propice à la valorisation du patrimoine. Cette démarche forte a été possible par la création d'une maîtrise d'ouvrage urbaine forte. Ainsi les promoteurs ont eu l'obligation de prendre Alexandre Chemetoff comme concepteur des espaces privés pour que ceux-ci soient de la même qualité que les espaces publics. De même l'insistance a été mise auprès des promoteurs pour qu'ils donnent des missions complètes aux architectes.

Une Mission d'Architecte-Conseil

La création d'une mission de conseil en urbanisme, non seulement auprès du service de l'urbanisme et de la cellule droit du sol, mais aussi travaillant avec la direction des infrastructures donne une orientation de qualité aux projets d'espace publics que cela soit des rues, des avenues, des boulevards ou des places.

La création d'une ligne de mobilier urbain sur la ville et l'agglomération pour le mobilier concernant les transports en commun permet à tous les responsables de la ville

de partager concrètement une culture des projets qui ne soit pas seulement quantitative et technique mais aussi qualitative et esthétique.

La ville territoire

Elus et professionnels, nous avons essentiellement réfléchi sur la ville constituée. L'au-delà n'était pas considéré comme de la ville. D'une façon même un peu dédaigneuse on considérerait cette extension de la ville comme de la non-ville : ville éclatée des non-lieux ville étalée. Cette ville était sortie des limites de la ville historique, de la ville européenne et donc elle n'était pas digne de s'appeler ville. Il fallait à tout prix lutter contre ces extensions, ces lotissements qui défigurent le paysage urbain. La conséquence de cette position a été de rejeter cette ville qui se faisait en l'oubliant. Il est vrai que la ville constituée avait de nombreux problèmes à résoudre et l'apparition de la notion de projet urbain a concentré la réflexion et l'action sur celle-ci.

Sauver la ville constituée ou historique

Il a fallu d'abord sauver la ville historique avec ces centres historiques ce que j'ai expliqué dans les paragraphes plus haut. On oublie certes un peu vite que les années 70 ont considéré que la ville ancienne n'était plus adaptée aux évolutions du monde moderne et principalement de la voiture. La création des centres directionnels avait pour but de remplacer les vieux centres par une nouvelle conception de la ville. Ce retour sur l'histoire de la ville européenne a donc occupé les élus et les professionnels pour sauver la ville et concevoir des interventions qui fassent évoluer la ville sans la détruire. Mais aujourd'hui il faut se rendre à l'évidence que cette action n'est pas suffisante. La majorité de nos concitoyens vivent en dehors de la ville constituée et, pire, ils rêvent de plus en plus de vivre dans cette non-ville. Ils sont les adeptes de la ville mobile ou de la ville territoire ou de ce que l'on appelle la ville émergente.

Il me semble que plutôt de nier l'évidence et de rejeter cette attitude comme méprisante, il faut au contraire s'atteler à réfléchir sur cette nouvelle ville et agir pour que tout en ne reniant pas la ville constituée nous soyons capable d'agir sur cette ville émergente sans la rejeter comme de la non-ville. Il ne faut pas opposer l'un à l'autre mais au contraire réfléchir globalement sur cette nouvelle ville qui est à la fois ville constituée et ville territoire. Il est encore nécessaire de continuer à travailler et à investir sur la ville constituée : le travail que nous avons fait avec Alexandre Chemetoff sur les quartiers péri-centraux de Rennes présenté plus haut atteste de cette volonté de donner envie aussi à nos concitoyens de vivre dans la ville constituée ; mais en même temps il nous faut nous intéresser à la ville territoire.

Créer de la culture urbaine

Il est nécessaire de créer de la culture urbaine commune entre tous les élus d'une agglomération. Nous avons mis en place à Rennes un cycle de conférences ouvert à tous les élus de l'agglomération pour se cultiver et échanger sur la ville territoire. Les conférenciers sont choisis dans des disciplines larges qui permettent une approche pluridisciplinaires : un paysagiste en la personne de Michel Corajoud, un sociologue avec Yves Chalas, un urbaniste avec Bernado Secchi et un économiste avec François Ascher. Nous recevrons Jacques Lévy, Jacques Donzelot et Marie-Christine Jaillot sur la nouvelle question urbaine Alain Bourdin sur le sentiment d'insécurité et François Bellanger sur l'évolution des modes de vie. Ces interventions se sont déroulées en 2002 2003 et 2004.

Parallèlement un deuxième cycle de conférences s'est mis en place à partir de l'automne 2002 sur la ville constituée avec Henri Bresler qui nous parle de la ville du 17ème jusqu'au 20ème toujours dans le souci de ne pas opposer les deux villes mais au contraire de bien les connaître pour mieux définir globalement la ville qui se crée sous nos yeux. Il est complété par deux expositions : l'architecture en Bretagne au XXème siècle et panorama architectural des villes européennes.

Il n'est pas possible pour des responsables publics d'en rester seulement à la création de cette culture commune. Il nous faut aussi agir et en tirer les conséquences. Ce partage de savoir servira à réaliser le SCOT (Schéma de Cohérence du Territoire). Mais il faut sans doute aller plus loin.

Quelle maîtrise d'ouvrage urbaine ?

Nous avons démarré un groupe de travail dit de « maîtrise d'ouvrage urbaine » qui fonctionne depuis le mois de juin 2003 pour à la fois traiter des opérations d'aménagement communautaire mais aussi être un lieu d'échange entre les communes sur leurs propres opérations. Il est prévu que les maires qui sont d'accord présentent leurs opérations et que nous puissions discuter des formes urbaines proposées et trouver des solutions originales. Il a été décidé de lancer une opération DIX Maires, DIX projets, DIX architectes, DIX promoteurs pour traduire dans les faits cette recherche de nouvelles formes urbaines. A la fin de l'année 2003 nous devrions connaître les projets retenus. A côté de ce groupe de travail fonctionne des ateliers sur le déroulement d'une opération du foncier à la réalisation en passant par le choix du maître d'œuvre la procédure etc...il fonctionne comme un centre de ressources pour les communes de l'agglomération de Rennes. Il est aujourd'hui ouvert à toutes les communes du pays de Rennes. La création d'une direction générale des services techniques au sein de l'administration de l'agglomération permet de mieux définir

la notion de maîtrise d'ouvrage urbaine au niveau de Rennes Métropole et bien sûr d'approfondir la notion de «projet urbain» ou projet d'agglomération pour traduire dans l'action les décisions que nous devons prendre chaque jour. Elle devra aussi mettre en place une méthode de travail opérationnel qui tienne compte des réflexions partagées entre les élus suite au débat qu'auront entraînés les conférences. Il nous faut inventer les nouvelles formes urbaines qui découlent des modes de vie de nos contemporains. N'oublions pas que les deux tiers des ménages sont composés de une ou deux personnes. Demain une maison doit pouvoir être habitée par une personne. L'allongement de la durée de la vie entraîne des recompositions d'opérations urbaines autour des centres bourgs pour permettre à nos concitoyens de vivre le plus vieux possible indépendant.

Une nouvelle commande publique

Suite à la venue de Michel Corajoud une idée nouvelle est apparue : la campagne appartient complètement au paysage de cette ville territoire. Rennes Métropole c'est 61000ha : les deux tiers ou trois-quart resteront de la campagne. Nous urbanisons 200ha chaque année. Si nous voulons conserver la qualité de ce paysage il faut urbaniser sur un espace moindre tout en respectant le P.L.H. (Plan Local de l'Habitat) Donc il faut aménager autrement et inventer des formes urbaines qui permettent de répondre aux demandes quantitatives et faire de la qualité. Les professionnels doivent se saisir de cette problématique et les élus doivent définir cette nouvelle commande publique pour que les urbanistes s'investissent et proposent des solutions originales. Le SCOT aura à la fois une dimension sociologique forte - comment loger les couches moyennes dans l'agglomération - et aussi une dimension paysagère - comment traduire l'idée que la campagne appartient au paysage de la ville.

Il nous faudra sans doute travailler au niveau de la stratégie avec un paysagiste qui dynamise cette idée de la ville pour qu'elle soit vraiment prise en compte dans les opérations d'aménagement.

Nous avons devant nous un remarquable chantier : après avoir empêché que la ville constituée se délite il nous faut inventer cette nouvelle ville qui n'a plus de limites mais où le vivre ensemble doit rester un objectif essentiel. Comment concevoir des espaces publics ouverts ? Comment créer de la mixité sociale dans cette ville mobile, dans cette ville au choix?

Agir par rapport à l'histoire de la ville permet de gérer la continuité de la ville.

Abstract

La démarche du projet urbain de la ville de Rennes a défini ce qui dans la ville était de l'ordre de la permanence et du mouvement. Ainsi nous avons classé plus de 1500 immeubles d'intérêt local pour garder de façon forte des éléments de l'identité de la ville sans que ces bâtiments méritent un classement patrimonial national. Ensuite un travail fin de morphologie urbaine a été conduit pour bien définir les secteurs pavillonnaires, collectifs, centre historique, quartier à dominante collective ou individuelle. Nous avons établi le principe de la mixité des fonctions et non seulement la mixité sociale pour garder à la ville sa complexité sociale qui en fait son charme et sa spécificité.

La méthodologie opérationnelle dans les opérations urbaines de renouvellement urbain développe l'idée que l'on construit dans un quartier et pas que l'on crée un nouveau quartier. Le travail sur le lien entre l'espace public et l'espace privé permet une mise en scène des bâtiments propice à la valorisation du patrimoine.

La création d'une mission de conseil en urbanisme non seulement auprès du service de l'urbanisme et de la cellule droit du sol mais aussi travaillant avec la direction des infrastructures donne une orientation de qualité aux projets d'espaces publics que cela soit des rues, avenues ou boulevards ou des places.

La création d'une ligne de mobilier urbain sur la ville et l'agglomération pour le mobilier concernant les transports en commun permet à tous les responsables de la ville de partager concrètement une culture des projets qui ne soit pas seulement quantitative et technique.

Agir par rapport à l'histoire de la ville permet de gérer la continuité de la ville.....